

LE PORTRAIT DE NOTRE ÉCOLE SUR LE TEMPS ACTIF



**SE MOBILISER POUR UNE VISION COMMUNE ET PARTAGÉE DU JEU LIBRE ET ACTIF
EN CONTEXTE SCOLAIRE : POUR QUE LES JEUNES BOUGENT PLUS !**

MISE EN CONTEXTE

Il importe que les valeurs, les croyances et les normes qui définissent les façons d'agir et de penser à l'égard du jeu libre et actif soient partagées par l'ensemble du milieu : direction, service de garde, enseignant, personnel de soutien, parent, etc.

Agir sur l'environnement pour le rendre plus favorable au mouvement est un processus qui peut s'échelonner sur une longue période, voire plusieurs années. Le changement ne peut s'effectuer sans l'engagement et l'implication de l'ensemble de l'équipe-école. Il est donc nécessaire que chacun y adhère et s'y engage et qu'il ait une compréhension commune de la vision de l'école et de leur rôle dans les cinq étapes de la démarche.



L'approche **Attention ! Enfants en mouvement (AEM)** offre un soutien au changement quant à la manière de percevoir le mouvement dans le développement global et le processus d'apprentissage de l'enfant. C'est une démarche réflexive qui vise l'ensemble de l'équipe-école dans le but de favoriser une vision partagée qui permettra aux enfants d'amorcer davantage leur jeu et d'augmenter le temps actif au quotidien. L'approche AEM se veut un levier pour développer un langage commun entre tous les acteurs qui gravitent autour des enfants. L'intégration d'une telle approche aide à prendre des décisions plus éclairées et encourage les équipes à s'interroger sur leurs rôles, leurs actions et leur environnement.

Le CISSS de Laval en collaboration avec la CSDL, souhaitent soutenir ses écoles dans la mise en œuvre de **Attention ! Enfants en mouvement**. Ce projet est un moyen de choix pour assurer la mobilisation de l'ensemble de l'équipe-école ainsi que la pérennité des actions en matière de temps actif.

« L'activité physique améliore les performances scolaires en favorisant notamment la capacité d'attention, la concentration, la mémoire et un meilleur comportement en classe. Elle favorise également le sentiment d'appartenance à l'école et tend à assurer une plus grande persévérance scolaire ². »

¹ Définition de l'équipe-école : Le bien-être de l'élève, ses apprentissages et le développement de son plein potentiel sont assurés par les enseignantes et les enseignants, tout le personnel de soutien, dont les éducatrices en service de garde en milieu scolaire ainsi que les professionnels et la direction de l'école.
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DU QUÉBEC, Politique de la réussite éducative, Consulté le 4 septembre 2017.

² COALITION QUÉBÉCOISE SUR LA PROBLÉMATIQUE DU POIDS, Cinq recommandations pour permettre aux jeunes d'être plus actifs à l'école, 2017.

DÉMARCHE RÉFLEXIVE

1ÈRE ÉTAPE : ANALYSE DU CONTEXTE ACTUEL ET ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION

Objectifs :

- Analyser le contexte scolaire
- Prioriser les actions à mettre en œuvre en matière de temps actif

Qui doit compléter ce questionnaire :

- La direction
- La responsable du service de garde
- Un représentant du personnel enseignant. Idéalement, le porteur de la mesure 15023, s'il y a lieu.

Étapes à suivre :

- Compléter le questionnaire de façon individuelle
- Répondre aux questions au meilleur de vos connaissances
- La rencontre portrait prévue avec le conseiller PP du CISSS permettra une mise en commun des réponses, des échanges et d'amorcer le plan d'action

DE FAÇON GÉNÉRALE, DANS NOTRE ÉCOLE :

Cette section vise l'ensemble de l'équipe-école dans le but de favoriser une vision commune et partagée qui permettra aux enfants d'amorcer davantage leur jeu et d'augmenter le temps actif au quotidien.

[ÉTAT ACTUEL]

1. Nous avons une vision commune sur le temps actif.
2. Notre équipe-école connaît et comprend l'importance du mouvement dans le développement global et le processus d'apprentissage de l'enfant.
3. Nous avons un portrait du temps actif des enfants à l'école.
4. Le rôle dans l'offre de temps actif est clairement défini pour l'ensemble de l'équipe-école : chez le personnel enseignant, chez le personnel de soutien, au service de garde, chez la direction, chez les parents.
5. Les mesures structurantes en place favorisent le temps actif.
(ex. : code de vie, horaire, partage des lieux)
6. Les règlements ne sont pas des obstacles au temps actif.
7. L'enfant est au cœur des actions dans l'ensemble de l'équipe-école et est reconnu comme partie prenante de son développement.
8. Chaque moment de la journée est utilisé pour maximiser les occasions de bouger.
9. La structure de temps actif proposé est soutenue par des connaissances théoriques et en cohérence avec les orientations ministérielles.
10. Les changements que l'on apporte visent la structure et assure la pérennité.
(ex. : l'horaire quotidien, le temps et le nombre de récréations).
11. Nous reconnaissons le développement d'un mode de vie sain et actif chez l'enfant dans le projet éducatif, le plan de réussite de l'école ou la convention de gestion.

[EN PLACE] [PARTIELLEMENT EN PLACE] [PAS EN PLACE]

<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

DE FAÇON GÉNÉRALE, LA COLLABORATION ET LA COMMUNICATION EST BONNE.

Créer des conditions les plus favorables possibles et faire de l'école un seul et même milieu de vie et ce, du moment où l'enfant quitte la maison le matin jusqu'à son retour à la maison.

[ÉTAT ACTUEL]

[EN PLACE] [PARTIELLEMENT EN PLACE] [PAS EN PLACE]

1. Les règlements sont définis, clairs et diffèrent selon l'endroit et le moment de la journée. (ex. : déplacement pendant les heures de classe, lors des transitions, au service de garde, etc.)
2. Le service de garde est bien intégré à la vie de l'école.
3. Des mécanismes d'échanges et un système de collaboration entre le personnel enseignant et le personnel du service de garde sont en place.
4. Les informations écrites sur le fonctionnement et les attentes du service de garde à l'intention des parents sont claires, complètes et accessibles.
5. Il existe un système de communication efficace qui permet de bien renseigner et impliquer le parent.
6. Les parents sont consultés pour connaître leurs besoins de ressources et d'outils en regard avec le temps actif.
7. La direction favorise l'utilisation de ses locaux et de son équipement par l'ensemble de l'équipe-école, selon les besoins.
8. Des moyens de concertation et de collaboration ont été mis en place par l'école entre la municipalité et le milieu communautaire.

<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

DE FAÇON GÉNÉRALE, LE CLIMAT SCOLAIRE EST POSITIF.

Un climat scolaire positif contribue, entre autres, à la réussite éducative, la persévérance scolaire, au sentiment d'appartenance à l'école et au développement de saines habitudes de vie.

[ÉTAT ACTUEL]

[EN PLACE] [PARTIELLEMENT EN PLACE] [PAS EN PLACE]

1. Le ton de voix et le vocabulaire utilisés sont bienveillants.
2. Le climat de travail permet au personnel d'utiliser ses compétences.
3. Le mouvement est valorisé et perçu positivement.
4. Les attitudes et les croyances personnelles influencent positivement les actions dans l'école.
5. Des activités font appel à la créativité, la coopération, le partage.
6. Les activités privilégient les jeux initiés par les enfants.
7. Les activités sont réalisées dans un climat de respect et de confiance.
8. L'équipe-école est un modèle en gestes et paroles auprès des enfants.
9. Les enfants savent exactement ce à quoi on s'attend d'eux dans les différentes périodes de la journée. (ex. : pendant les heures de cours l'enfant suit ses camarades en silence, au service de garde l'enfant adopte le niveau de voix demandé)

<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

DE FAÇON GÉNÉRALE, LES RÉCRÉATIONS SONT PRIORISÉES.

La cour d'école est un endroit idéal pour bouger, que ce soit lors des récréations, de la période du dîner, des activités parascolaires, du service de garde ou avant et après les heures de classe. Les enfants sont plus susceptibles d'être actifs dans une cour d'école bien aménagée, agrémentée de verdure et de marquage au sol et munie d'équipements sportifs et diversifiés et encadrée par du personnel motivé et intéressé.

[ÉTAT ACTUEL]

1. Nous offrons minimalement 30 minutes de récréations actives par jour.
2. Notre cour d'école favorise des relations harmonieuses et un sentiment de sécurité chez les jeunes.
3. Notre cour d'école est aménagée, organisée, encadrée et animée adéquatement.
4. Nous offrons au personnel qui surveille la cour d'école une formation appropriée sur la surveillance et l'encadrement ainsi qu'un soutien à la mise en œuvre des activités.
5. Nous avons accès à du matériel et de l'équipement de qualité et en quantité suffisante (ex. : récréations, heure du dîner, service de garde, activités physiques en classe, etc.)
6. Le matériel et l'équipement sont accessibles à l'ensemble des élèves et du personnel, et ce, à divers moments de la journée, incluant au service de garde.
7. Plusieurs moments de récréation sont offerts durant la journée.
8. Les règles d'utilisation du module de jeux (s'il y a lieu) sont claires et appliquées de façon cohérente par l'ensemble de l'équipe-école.
9. L'école possède du matériel diversifié et adapté à l'âge des enfants, et celui-ci est utilisé à son plein potentiel.
10. Une politique de planification, d'organisation et de mise en œuvre est créée concernant les récréations.

[EN PLACE] [PARTIELLEMENT EN PLACE] [PAS EN PLACE]

<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

DE FAÇON GÉNÉRALE, CHEZ LE PERSONNEL ENSEIGNANT :

Intégrer l'activité physique à d'autres programmes d'enseignement permet non seulement à tous les élèves d'être plus actifs au quotidien, mais favorise également l'apparition de facteurs prédisposant à l'apprentissage.

[ÉTAT ACTUEL]

[EN PLACE] [PARTIELLEMENT EN PLACE] [PAS EN PLACE]

1. Nous leur offrons une formation et du support appropriés en saines habitudes de vie.
2. Nous avons une offre de service pour les accompagner dans la mise en œuvre de temps actif.
3. Nous intégrons des cours sur le développement sensoriel et moteur de l'enfant ainsi que sur l'éducation à la santé dans leur formation et ce, dans le respect des compétences réservées aux enseignants d'éducation physique et à la santé.
4. Nous reconnaissons l'implication et favorisons le rôle de soutien et d'expert des enseignants d'éducation physique et à la santé pour intégrer du temps actif quotidien à d'autres matières d'enseignement.
5. Nous offrons d'autres occasions aux jeunes d'être actifs à l'école, en plus des cours d'éducation physique et à la santé.
6. Le temps actif est intégré à d'autres programmes d'enseignement.
7. Pour les élèves du préscolaire, nous offrons un minimum de 30 minutes par jour de périodes actives.
8. Nous reconnaissons le mouvement comme tâche pour les enseignants.
9. Nous accompagnons notre personnel pour revoir leur mode d'enseignement : assis, debout, dehors, pauses actives, méthodes pédagogiques actives, etc.
10. Diverses formes d'apprentissage sont intégrées, notamment par l'action motrice, qui est un excellent moyen de rendre les apprentissages plus signifiants pour les enfants.
11. Nous intégrons des pauses actives.
12. Nous reconnaissons l'extérieur comme environnement favorable aux apprentissages.

<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

DE FAÇON GÉNÉRALE, AU SERVICE DE GARDE :

Le service de garde est un milieu de choix pour offrir aux enfants des occasions de jouer activement. Il fait partie intégrante de l'école et contribue à la réussite éducative des enfants. Il a un rôle tout aussi important dans leur développement harmonieux puisque les activités offertes complètent et assurent la continuité de la mission éducative de l'école.

[ÉTAT ACTUEL]

1. Il existe un équilibre entre les activités choisies par l'enfant et celles qui sont l'initiative du personnel du service de garde.
2. Les enfants ont l'occasion de prendre des risques qui leur donne l'occasion de développer de nouvelles compétences et diverses habiletés (ex. : grimper, faire des culbutes, sauter, etc.)
3. Les enfants vont jouer dehors quotidiennement, à moins d'exception (ex. : pluie, grand froid)
4. Les enfants ont l'occasion d'essayer des nouveaux comportements pour améliorer leur confiance et connaître leurs propres limites.
5. L'aménagement des espaces **extérieurs** offre la possibilité aux enfants de jouer à des jeux de grande énergie tout en évitant les blessures.
6. L'aménagement des espaces **intérieurs** offre la possibilité aux enfants de jouer à des jeux de grande énergie tout en évitant les blessures.
7. Lorsqu'il n'est pas possible d'aller à l'extérieur, quand il pleut ou qu'il fait très froid, les activités proposées permettent aux enfants d'être actifs à l'intérieur.
8. Les jeux et le matériel sont appropriés au programme d'activités, à l'âge et au nombre d'enfants.
9. Le programme d'activités offert met l'accent sur le plaisir, la détente et les loisirs tout en favorisant des activités et situations de vie stimulant le développement global des enfants.
10. Il contribue à la réussite éducative de l'enfant puisqu'il complète et assure la continuité de la mission éducative.
11. De la formation sur le développement moteur par le jeu actif et de l'accompagnement leur est offert.
12. Le personnel éducateur participe à des comités décisionnels.

[EN PLACE] [PARTIELLEMENT EN PLACE] [PAS EN PLACE]

<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

DE FAÇON GÉNÉRALE, LA PROGRAMMATION :

Trop souvent, les activités sont organisées et dirigées par les adultes, et ce dès la petite enfance, ce qui peut limiter les enfants dans le développement de leur autonomie et de leur créativité. Maximiser les occasions de bouger, d'initier leur jeu et d'explorer la nature est essentiel non seulement pour le développement des habiletés physiques et motrices, mais aussi pour l'acquisition des habiletés telles que la communication, la négociation, le partage et la résolution de conflits.

[ÉTAT ACTUEL]

1. Est développée avec les enfants, leurs intérêts et leurs goûts.
2. Privilégie les jeux initiés par les enfants.
3. Priorise le jeu extérieur.
4. Priorise le développement de la motricité globale donc l'ensemble des habiletés motrices.
5. Assure un équilibre entre le jeu compétitif, le jeu libre et le jeu récréatif.
6. Est orientée sur le jeu et le plaisir d'être physiquement actif.
7. Répond aux besoins des garçons et des filles.
8. Prévoit un ou plusieurs moments dans la journée où tous les élèves seront actifs en même temps.
9. Est adaptée en fonction des groupes d'âge.
10. Privilégie l'utilisation de matériel mobile plutôt que fixe (ex. : corde à sauter vs module de jeu).
11. Répond aux besoins individuels et spécifiques des enfants.
12. Est en cohérence avec le projet éducatif de l'école.
13. Favorise le jeu d'intensité moyenne à élevée.
14. Tient compte du niveau de faisabilité (organisationnel, budgétaire, ressource humaine, etc.).
15. Est soutenue par des connaissances théoriques et en cohérence avec les orientations ministérielles (s'appuie sur des références connues et fiables).

[EN PLACE] [PARTIELLEMENT EN PLACE] [PAS EN PLACE]

<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *Guide pour l'élaboration du programme d'activités du service de garde en milieu scolaire : un outil souple et pratique*, 2005, Consulté le 21 décembre 2017.

BISSONETTE, S. GAUTHIER, C., CASTONGUAY, M., *L'enseignement explicite des comportements : pour une gestion efficace des élèves en classe et dans l'école*, Chenelière éditions, 2017.

COALITION QUÉBÉCOISE SUR LA PROBLÉMATIQUE DU POIDS, *Cinq recommandations pour permettre aux jeunes d'être plus actifs à l'école*, 2017.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DU QUÉBEC, *Politique de la réussite éducative*, Consulté le 4 septembre 2017.